

Intra CL

**Public**

1 groupe d'agents CAF 42

**Pré-requis**

Aucun prérequis

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

[www.egoc.org](http://www.egoc.org)

**Catégorie**

Chantiers locaux

**Tarifs**

**Modalités d'animation**

En présentiel

**Formateur**

Formateur expert

**Effectif**

11 agents EPCI

**Taux de satisfaction**

**Tarif / Coût stagiaire**

## Faire vivre la relation partenaires et la coopération territoriale autour de projets de territoires à fort impact social

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

### Objectif professionnel

Mettre en œuvre une démarche concrète permettant d'enclencher un processus de production

### Contenu

La démarche CTG tend à rendre visible et lisible l'ensemble de l'offre de services de la CAF sur son territoire et en ce sens justifie de notre point de vue la constitution « d'équipes projet pluridisciplinaires » représentatives des différents métiers qui interviennent sur les territoires « expérimentaux » choisis pour la formation. Cependant, il s'agit bien là de conduire une réflexion et d'engager un processus qui vise à renforcer la coopération entre institutions, Conseil Départemental et Collectivités locales en vue de créer les conditions d'une meilleure articulation entre politiques publiques et politiques locales. In fine, l'objectif de cet accompagnement formatif vise bien à ce que les partenaires institutionnels, le Conseil Départemental et les Collectivités s'accordent pour faire émerger sur chaque territoire défini un projet collectif et partagé permettant de s'emparer d'un enjeu complexe (l'amélioration des conditions de vie des habitants) et de générer des effets concrets et significatifs sur la population.

Compte tenu que la CTG concerne à priori l'ensemble des services de la CAF, nous privilégierons sur les 2 premières journées la présence des agents impliqués jusque-là dans ces démarches. Il en est ainsi de l'équipe de développement des territoires (11 Chargés de Conseil et Développement de la CAF impliqués dans la démarche « CTG » et/ou le « SDSF » et la responsable de l'équipe), des travailleurs sociaux et autres « métiers » impliqués dans les CTG.

L'accompagnement formatif proposé se déroulera en trois phases successives (ou non)<sup>[1]</sup>. Chaque phase associera de nouveaux participants afin de développer des Territoires d'Impact Collectif.

Ainsi, la première phase réunira donc les agents CAF et s'organisera autour des situations pratiques auxquelles sont confrontés les participants sur les territoires de projet « CTG », des questionnements individuels et collectifs ayant conduit à cet accompagnement. Il s'agira d'imaginer les pistes de

progrès de manière très concrète. C'est à partir de ces questionnements que nous finaliserons ensemble les contenus de l'accompagnement formatif. Il s'agit bien de partir de la pratique des participants pour élaborer une stratégie dans l'accompagnement au développement des territoires. Lors de cette phase, il s'agira aussi de mettre en évidence les liens souhaités et souhaitables entre Schéma Départemental des Services aux Familles et CTG. Nous aborderons les questions de la mobilisation et de la participation dans le cadre d'une démarche intégrée de développement territorial. Nous questionnerons les ambitions évaluatives poursuivies par la CAF42 au travers de la démarche CTG et aborderons, les notions d'Impact Collectif et l'approche orientée changement comme des facteurs clefs de réussite d'une mobilisation intersectorielle durable.

Pour la suite de l'accompagnement et sous réserve des « conclusions » de ces 2 premières journées, il s'agira d'associer les partenaires institutionnels et les représentants du Conseil Départemental afin de construire avec eux, une stratégie de déploiement du SDSF. Chaque institution présente, en plus des orientations communes définies dans le SDSF, sera susceptible de contribuer à relever les défis sociaux identifiés sur chaque territoire de projet, au travers des politiques publiques qui lui sont confiées. Cette phase de l'accompagnement vise à mobiliser, sur chaque territoire de projet, les compétences permettant de répondre aux enjeux identifiés. Lors de cette phase de l'accompagnement, une 2<sup>ème</sup> journée interinstitutionnelle permettra d'enclencher concrètement la construction d'un projet d'impact social à l'échelle des territoires de projet définis. Il s'agira d'associer les représentants de collectivités locales (Responsables de services et Chargés de coopération territoriale), des territoires concernées (EPCI et/ou Communes) afin de partager les éléments de connaissance de chaque territoire ainsi que les ambitions portées collectivement par les institutions et les Collectivités pour le territoire. En outre, pour chaque territoire de projet, il conviendra de s'accorder sur le processus méthodologique, le calendrier de la démarche et la mutualisation de moyens dévolus au projet.

La question des ressources mobilisées pour faire vivre la coopération entre acteurs au service du développement des territoires donnera lieu à un temps de réflexion collective impliquant aussi les Chargés de Coopération Territoriale. C'est précisément l'objet de la troisième phase de l'accompagnement formatif. Celui-ci, visera l'acculturation des chargés de coopération territoriale à l'approche orientée changement et à la mesure d'impact social. Cette phase permettra le développement des conditions d'un travail associé entre Chargés de Conseil et Développement (CAF) et Chargés de Coopération Territoriale (Collectivités). Elle constituera à la fois une étape dans l'appropriation par les Chargés de coopération territoriale de la « philosophie » de la CAF de la Loire (sens de la démarche initiée) et dans la co-construction d'un référentiel partagé des missions du « Chargé de Coopération territoriale ». Il est bien entendu que ce travail autour du référentiel s'inspirera du document CNAF correspondant.

### **Tableaux récapitulatifs de la démarche d'accompagnement formatif :**

<b>Phase 1</b>	Objectifs de la séance d'accompagnement formatif	Contenus pédagogiques
24 NOVEMBRE 2022	Engager une réflexion collective en interne à l'équipe de la CAF de la Loire. Identifier les étapes idéales de construction d'un projet de territoire dans le cadre d'une approche de développement territorial intégré	Décrire la démarche de construction d'une CTG et définir ce sur quoi nous souhaitons agir au regard de la « saison 1 » des CTG Travail sur gabarit avec identification de ce sur quoi nous souhaitons agir Projection des différentes étapes sur 3 cycles et 8 phases d'un modèle en « spirale »
02 DECEMBRE 2022	Convenir d'une démarche méthodologique permettant de s'emparer d'un enjeu complexe et de générer des effets concrets et significatifs sur la population à l'échelle d'un territoire de projet. S'initier à l'approche orientée changement (AOC) Coconstruire une stratégie de mobilisation interinstitutionnelle durable Définir et accompagner une stratégie d'alliés départementale Préparer la phase 2	La question de l'évaluation Identification des éléments nécessaires à une mesure d'impact  Présentation de l'AOC + exercices  Fish bowl autour de « situations problèmes » rencontrées dans la mobilisation et/ou la participation durable des partenaires. Présentation de la stratégie d'alliés  Formalisation des attendus Co-construction des différentes séances de travail de cette phase

*Evolution du contenu de la formation suite à un entretien téléphonique le 24 janvier 2023 entre CAF 42 & le formateur*

### **PHASE 2**

#### **Ce qui était prévu initialement dans la proposition :**

Il s'agira d'associer les partenaires institutionnels et les représentants du Conseil Départemental afin de construire avec eux, une stratégie de déploiement du SDSF. Chaque institution présente, en plus des orientations communes définies dans le SDSF, sera susceptible de contribuer à relever les défis sociaux identifiés sur chaque territoire de projet, au travers des politiques publiques qui lui sont confiées. Cette phase de l'accompagnement vise à mobiliser, sur chaque territoire de projet, les compétences permettant de répondre aux enjeux identifiés. Lors de cette phase de l'accompagnement, une 2<sup>ème</sup> journée interinstitutionnelle permettra d'enclencher concrètement la construction d'un projet d'impact social à l'échelle des territoires de projet définis. Il s'agira d'associer les représentants de collectivités locales (DGS, élus, services et Chargés de coopération territoriale), des territoires concernées (EPCI et/ou Communes) afin de partager les éléments de connaissance de chaque territoire ainsi que les ambitions portées collectivement par les institutions et les Collectivités pour le territoire. En outre, pour chaque territoire de projet, il conviendra de s'accorder sur le processus méthodologique, le calendrier de la démarche et la mutualisation de moyens dévolus au projet.

Phase 2	Objectifs de la séance d'accompagnement formatif	Contenus pédagogiques
Jour 1	Construire collectivement avec les autres institutions et partenaires signataires du SDSF une approche intégrée à l'échelle de territoires de projet ciblés, en vue d'articuler politiques locales et politiques publiques. Acculturation à l'AOC	Partager par territoire de projet identifié les ambitions collectives (SDSF) et individuelles de chacune des institutions + CD42. Priorisation des envies d'agir par territoire. Identifier les éléments de vision
	S'accorder entre signataires du SDSF sur l'intérêt partagé à coopérer. Convenir d'une stratégie commune pour agir sur ces territoires et articuler les politiques publiques avec les politiques locales.  Préparation d'une rencontre interinstitutionnelle avec les représentants des Collectivités des 3 territoires de projet	Méthode du capital stratégique de développement + Présentation de l'AOC  Formalisation des attendus Co-construction des différentes séances de travail de cette journée
Jour 2	Finalisation de l'animation de la rencontre entre les institutions et les représentants des Collectivités des 3 territoires de projet	Filage de l'animation de l'après-midi... Qui anime quoi suivant quel rythme...
	Enclencher la démarche de co-construction d'un projet de territoire intégré à fort impact social avec les représentants des Collectivités des territoires de projet visés. S'accorder entre représentants des Collectivités et institutions sur les éléments de méthode et de contenu de la démarche. Identifier les moyens à mobiliser. Convenir d'un calendrier de mise en œuvre.	Partager entre institutions et représentants des Collectivités des 3 territoires de projet la connaissance des territoires Identifier les envies d'agir Définir pour chaque territoire les éléments constitutifs d'un futur idéal pour le territoire.  Capital stratégique de développement Formulation de changements durables souhaités à long terme via un méta-plan

### **Ce que nous prévoyons de réaliser :**

Validation des trois territoires : Ondaine / St Etienne / LFA

A ce jour : Entrée dans la phase du plan d'action du Schéma Départemental de Services aux Familles

### ***Un point de vigilance pour enclencher une démarche territoriale et ne pas rester à l'échelle départementale***

Un élément perturbant : l'élargissement à des thématiques qui échappent à la CAF voir au SDSF

Des CTG en cours avec des orientations qui sont déjà définies et d'autres CTG en cours d'élaboration.

### **Phase 2 Jour 1 : Mardi 4 avril 2023**

Échange entre partenaires institutionnels

### **Niveau Opérationnel Départemental sur la base des orientations du schéma :**

Animation fish-bowl<sup>[1]</sup> : TC

Au Centre du Fish Bowl les signataires du SDSF au niveau opérationnel :  
Valérie MASSON CAF42 / Marie-José GOYET CD42 / Claire ETIENNE  
DDETS42 / Dominique SALON SDJES42 / Marie-Hélène BRENIER Educ Nat.  
Responsable du Service Social auprès des élèves / Mme GAOUA ARS / Mme  
PETAVY MSA / l'ensemble des participants prévus l'après-midi

Quelles articulations des orientations du schéma avec les politiques locales ?

Quid des dispositifs spécifiques propres à chaque institution ?

Le projet de territoire peut-il devenir l'élément commun aux  
conventionnements et engagements des différentes institutions ?

Quelle organisation mettre en place pour initier cette démarche auprès des  
Collectivités ?

Fin de matinée :

Se redire les ambitions communes SDSF

Caler une organisation pour déployer une démarche commune contributive  
des projets de territoire et adosser les « démarches » et « dispositifs »  
internes à chaque institution.

CAF : CCD / Manager / Responsable Intervention Sociale / 1 TS / CCD  
Logement

Institutions : Conseil Départemental (3 personnes)

DDETS : 1+ ...

DDJES : 1+ ...

Éducation nationale : 1 +...

MSA : 1 + ...

ARS : 1 + ...

**Niveau Opérationnel sur la base de trois territoires expérimentaux :**

Après-midi :

S'accorder sur les ambitions spécifiques de chaque institution pour les territoires.

Acculturation à l'AOC pour un meilleur impact social

Préparation du rendez-vous le jour 2 de la phase 3 avec les 3 Collectivités territoriales.

CAF : CCD / Manager / Responsable Intervention Sociale / 1 TS intervenant sur un des trois territoires expérimentaux /

CD : 1 personne / territoire

DDETS :

DDJES :

Éducation nationale :

MSA : 1 LFA

ARS : 1 LFA

**Phase 2 jour 2 : Vendredi 2 juin 2023**

Avec les acteurs des 3 territoires expérimentaux et l'équipe des Chargés de Conseils et Développement CAF

A partir de là où en sont chaque territoire, enclencher ou poursuivre la démarche de co-construction d'un projet de territoire intégré à fort impact social avec les représentants des Collectivités des territoires de projet visés.

S'accorder entre représentants des Collectivités et institutions sur les éléments de méthode et de contenu de la démarche.

Identifier les moyens à mobiliser.

Convenir d'un calendrier de mise en œuvre.

**PHASE 3**

**Ce qui était prévu initialement dans la proposition :**

Phase 3	Objectifs de la séance d'accompagnement formatif	Contenus pédagogiques
Jour 1	Partager entre Chargés de Conseil & Développement CAF et Chargés de Coopération Territoriale la « philosophie » de la CAF42 autour des projets de territoire et de la CTG Quelles ambitions d'évaluation pour les projets de territoire ? ...	A construire avec l'équipe de développement territorial de la CAF42
	Acculturation à l'approche orientée changement et sensibilisation à la mesure d'impact social	Présentation appliquée aux territoires d'expérimentation de l'AOC
Jour 2	S'accorder sur ce que l'on entend par « Coopération territoriale ». Identifier les compétences et les postures pour animer la coopération entre acteurs. Construire le socle commun d'un référentiel de mission du Chargé de Coopération Territoriale.	Identifier les facteurs clefs de réussite de la coopération, Coconstruire les conditions permettant la pleine expression de ces facteurs de réussite, Cadène à partir du référentiel de mission proposé par la CNAF et Fish-bowl pour coconstruire un référentiel type adapté.

### **Ce que nous prévoyons de réaliser :**

#### **Phase 3 Jour 1 : Mardi 19 septembre 2023**

Avec l'ensemble des CCT présents sur le département et l'équipe des Chargés de Conseils et Développement CAF

Partager entre Chargés de Conseil & Développement CAF et Chargés de Coopération Territoriale la « philosophie » de la CAF42 autour des projets de territoire et de la CTG

Quelles ambitions d'évaluation pour les projets de territoire ? ...

Acculturation à l'approche orientée changement et sensibilisation à la mesure d'impact social

#### **Phase 3 Jour 2 : Jeudi 9 novembre 2023**

Avec l'ensemble des CCT présents sur le département et l'équipe des Chargés de Conseils et Développement CAF

S'accorder sur ce que l'on entend par

« Coopération territoriale ».

Identifier les compétences et les postures pour animer la coopération entre acteurs.

Construire le socle commun d'un référentiel de mission du Chargé de Coopération Territoriale.

---

[\[1\]](#) Voir description de la technique du « fish bowl » en fin de compte rendu

### **Méthodes mobilisées**

Cette démarche d'accompagnement formatif « propose le développement des compétences propres à une action émancipatrice en termes de capacitation de l'individu et/ou du groupe [\[1\]](#) ». C'est pourquoi elle permet la mobilisation des acteurs au regard de leurs pratiques actuelles.

#### **Elle se traduit ainsi par :**

- Une conduite participative du projet de formation :

Utilisation des méthodes d'animation participatives et des processus de décisions collectives. Les savoir-faire et l'expérience de chacun sont mobilisés.

- Une démarche en prise avec votre réalité :

Accompagnement de la transformation des pratiques. Co-construction des outils qui permettront d'ancrer ces transformations dans le quotidien de chaque acteur.

- Un processus évolutif au cours de la formation :

Un processus qui laisse de la place à l'émergence de nouveaux questionnements et prise en compte de la réalité rencontrée au cours de la formation. Ainsi, les contraintes de chaque acteur pourront être intégrées dans le processus. C'est le propre d'une démarche participative que de ne pas être « bouclée » à l'avance.

- La garantie d'une posture d'écoute, de bienveillance et de rigueur :

Le formateur prend en compte les attentes du groupe, les préoccupations individuelles des participants et celles du commanditaire sans se positionner comme un expert.

Ainsi, à travers un processus de conscientisation, il s'agit de développer une pédagogie de l'engagement et de faire émerger des méthodes d'actions. Le groupe intègre une dimension critique et collective vis-à-vis de la réalité

qu'il souhaite transformer. Les méthodes et outils pédagogiques utilisés font partie intégrante du contenu formatif. Ils participent de la caisse à outils dont disposeront les participants à l'accompagnement formatif.

[1] « Pratiques émancipatrices, actualités de Paolo Freire » - Michel Séguier et Françoise Garibay

Modalités d'évaluation et de validation:

**Evaluation en amont** : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

**Evaluation au cours de la formation** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

**Evaluation à chaud** : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

**Evaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf

**Attestation de suivi** : Feuille de présence

**Attestation de participation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

---

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).



Entente du **G**rand **O**uest et du **C**entre  
pour le perfectionnement des personnels  
des caisses d'Allocations familiales

---

---

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,  
d'accompagnement aux personnes  
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,  
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**

---